

Bon de commande pour un composteur

Conformément à la loi du 10 février 2020,

À partir du 1er janvier 2024, l'obligation de tri des bio déchets (épluchures, restes de repas, feuilles mortes, mauvaises herbes...) s'applique à tous quels que soient les volumes.

L'objectif est de valoriser, sous forme de compost, ces biodéchets au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Afin de faciliter le passage à cette nouvelle réglementation, le SIVOM du Haut-Comminges vous propose un composteur par foyer à tarif préférentiel :

→ 445 litres à 10 € (au lieu de 15 €)

→ 620 litres à 15 € (au lieu de 30 €)

Bon de commande à renvoyer à l'adresse suivante :

SIVOM DU HAUT COMMINGES, 17 avenue de Luchon, 31210 GOURDAN-POLIGNAN

Tél : 05.61.94.79.40 - Contact : marie-helene.boue@sivom-haut-comminges.fr

Toute commande fera l'objet d'une facturation. Ne joignez aucun règlement avec ce bon de commande, veuillez vous munir d'un **Relevé d'Identité Bancaire et d'une pièce d'identité.**

Je souhaite acquérir un composteur de jardin (modèles exposés dans les bureaux du SIVOM) :

La notice de montage et un guide du compostage seront fournis avec le composteur.

445 litres plastique recyclé = 10 €

620 litres plastique recyclé = 15 €



En kit : 65 X 80 cm

Monté : 79 X 79 X
H 105 cm



En kit : 65 X 80 cm

Monté : 120 X 85 cm

*=champs obligatoires, à remplir en majuscules

*NOM :

*PRENOM :

*ADRESSE :

.....

*CODE POSTAL :

*COMMUNE :

*TEL :

E-MAIL (en majuscules) :

.....@.....

* Je m'engage à signer la charte d'engagement dès acquisition du composteur.

*SIGNATURE :

Seuls les bons de commande dûment remplis seront pris en compte.

Je ne souhaite pas acquérir un composteur, mais souhaite tout de même assister gratuitement à une réunion d'information sur le compostage.